

|                                                                                   |                                                                                   |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
|  | <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br/>DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b> | <b>Délibération</b> |
|                                                                                   | <b>Séance publique du 18 mars 2021</b>                                            | <b>N° 2021-168</b>  |

Convocation du 11 mars 2021

Aujourd'hui jeudi 18 mars 2021 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PESCHINA, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

#### **EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Baptiste MAURIN à M. Frédéric GIRO  
Mme Josiane ZAMBON à Mme Myriam BRET  
Mme Stephanie ANFRAY à M. Sébastien SAINT-PASTEUR  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Fatiha BOZDAG  
M. Franck RAYNAL à Mme Zeineb LOUNICI

#### **PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA jusqu'à 15h30 le 18 mars  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h45 le 18 mars  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 16h le 19 mars  
M. Jean TOUZEAU à Mme Véronique FERREIRA à partir de 17h05 le 19 mars  
M. Bernard Louis BLANC à Mme Claudine BICHET à partir de 11h25 le 19 mars  
M. Jean-François EGRON à Mme Christine BOST à partir de 15h50 le 19 mars  
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Anne LEPINE jusqu'à 16h20 le 18 mars  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Nathalie LACUEY à partir de 15h55 le 19 mars  
Mme Brigitte BLOCH à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 17h30 le 18 mars  
Mme Céline PAPIN à Mme Brigitte BLOCH à partir de 17h05 le 19 mars  
M. Patrick PAPADATO à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 15h20 le 19 mars  
Mme Delphine JAMET à Mme Harmonie LECERF à partir de 19h le 18 mars  
Mme Marie-Claude NOEL à M. Bernard Louis BLANC jusqu'à 19h14 le 18 mars  
M. Alexandre RUBIO à Mme Andréa KISS à partir de 17h10 le 19 mars  
M. Nordine GUENDEZ à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 16h le 19 mars  
Mme Géraldine AMOUROUX à Mme Béatrice SABOURET à partir de 12h20 le 19 mars  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 19h10 le 18 mars  
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 18 mars  
Mme Christine BONNEFOY à M. Fabien ROBERT jusqu'à 16h44 le 18 mars  
Mme Simone BONORON à Mme Karine ROUX-LABAT le 18 mars  
Mme Simone BONORON à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 16h50 le 19 mars

M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h45 le 19 mars  
M. Max COLES à M. Patrick BOBET à partir de 17h30 le 19 mars  
M. Didier CUGY à M. Marc MORISSET de 17h00 à 18h30 le 18 mars  
M. Didier CUGY à M. Marc MORISSET à partir de 17h10 le 19 mars  
M. Christophe DUPRAT à M. Dominique ALCALA à partir de 19h10 le 18 mars  
M. Christophe DUPRAT à M. Michel LABARDIN de 15h à 17h20 le 19 mars  
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h30 le 18 mars  
Mme Françoise FREMY à Mme Pascale BOUSQUET – PITT à partir de 16h37 le 18 mars  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE jusqu'à 19h19 le 18 mars  
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Christine BONNEFOY jusqu'à 10h15 le 19 mars  
M. Guillaume GARRIGUES à M. Christian BAGATE à partir de 17h10 le 19 mars  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOULET à partir de 13h30 le 19 mars  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Camille CHOPLIN à partir de 17h le 18 mars  
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX de 14h20 à 17h35 le 19 mars  
M. Stéphane GOMOT à Mme Céline PAPIN à partir de 17h le 18 mars  
Mme Fabienne HELBIG est excusée à partir de 16h10 le 19 mars  
Mme Sylvie JUSTOME à M. Didier CUGY de 9h45 à 11h15 le 19 mars  
Mme Sylvie JUSTOME à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 15h35 le 19 mars  
M. Michel LABARDIN à M. Jean-Marie TROUCHE jusqu'à 16h le 18 mars  
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Fabienne DUMAS de 16h20 à 19h le 18 mars  
M. Gwénaél LAMARQUE à M. Christophe DUPRAT de 12h15 à 14h20 le 19 mars  
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Eve DEMANGE le 18 mars  
M. Jacques MANGON à Mme Agnès VERSEPUY jusqu'à 10h20 le 19 mars  
M. Jacques MANGON à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 16h13 le 19 mars  
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI le 19 mars  
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 14h20 le 19 mars  
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 14h20 le 19 mars  
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Eva MILLIER à partir de 17h30 le 18 mars  
M. Fabien ROBERT à M. Alain CAZABONNE à partir de 16h15 le 19 mars  
Mme Nadia SAADI à Mme Claudine BICHET à partir de 19h le 18 mars  
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Dominique ALCALA à partir de 16h50 le 19 mars  
M. Kévin SUBRENAT à M. Nicolas FLORIAN à partir de 17h30 le 19 mars  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 19h10 le 18 mars  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jérôme PESCHINA à partir de 12h27 le 19 mars

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Fabienne HELBIG est excusée à partir de 16h10 le 19 mars

**LA SEANCE EST OUVERTE**

|                                                                                                                 |                                                                     |                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------------------|
|  <b>BORDEAUX<br/>MÉTROPOLE</b> | <b>Conseil du 18 mars 2021</b>                                      | <b>Délibération</b> |
|                                                                                                                 | Direction de la signalisation<br><b>Service action territoriale</b> | <b>N° 2021-168</b>  |

---

### **Programme « Signalisation routière 2021 » - Proposition - Adoption**

---

Madame Andréa KISS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La ligne budgétaire « signalisation routière » permet, d'une part, de mettre en place les aménagements nécessaires à la mise en application des arrêtés permanents de la circulation pris au titre des mesures de police, et, d'autre part, de réaliser, en dehors d'opérations programmées de voirie, des aménagements divers de signalisation ou de sécurité.

Cette ligne est dotée de 630 000,00 € pour l'année 2021. La répartition est la suivante :

- Opérations d'aménagements (2 roues, sécurité, stationnement, zones apaisées) hors opérations de voirie : 530 000,00 € (programme signalisation routière 2021) ;
- Aménagements et installations divers nécessaires à la mise en application d'arrêtés, et opérations ponctuelles non prévues : 100 000,00 €.

La répartition par commune des opérations d'aménagement envisagées, après consultation des municipalités, est donnée dans le tableau joint.

S'agissant d'opérations sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, il convient d'en arrêter la programmation par délibération du Conseil Métropolitain.  
Ces opérations sont estimées à 630 000,00 € TTC.

Les dépenses seront imputées sur le budget principal de l'année 2021 comme suit :  
Chapitre 23 – compte 23152 – Fonction 847 – CDR : BCA – code opération 05P083

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** les marchés généraux de voirie et de signalisation routière relatifs aux travaux de signalisation au sol et verticale non lumineuse,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDÉRANT** la réalisation des aménagements de signalisation routière et de sécurité,

### **DÉCIDE**

**Article 1** : d'adopter le programme des travaux de signalisation routière joint, relevant des aménagements de signalisation ou de sécurité, hors opérations programmées de voirie.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3** : Les dépenses seront imputées sur le budget principal de l'année 2021 comme suit : chapitre 23 – compte 23152 – Fonction 847 – CDR : BCA – code opération 05P083o001, sous réserve du vote du budget.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 18 mars 2021

|                                                                                            |                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :<br/>25 MARS 2021</b><br><br><b>PUBLIÉ LE :<br/>25 MARS 2021</b> | Pour expédition conforme,<br><br>la Vice-présidente,<br><br><br>Madame Andréa KISS |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|